



*Ce document est envoyé plus tôt que les précédents, car je m'absente du 19 au 30 et aussi parce que la prochaine réunion statutaire (à Hyères) est assez proche : le 4, premier mardi du mois de décembre, comme je le rappellerai plus loin.*

*Le procès verbal de la récente Assemblée Générale, y est annexé.*

*Dans la présente je commente donc peu cette AG et je relate surtout les prochaines réunions statutaires, après avoir évoqué 2 événements illustrant l'un le dynamisme de notre association, qui attire toujours de nouvelles candidatures et l'autre que les activités professionnelles de certains membres ne laissent pas la presse régionale indifférente.*

## **Assemblée Générale du mardi 13 novembre 2007 au château de la Font du Broc aux Arcs**

Ce lieu est plus éloigné de Toulon que de St Raphaël et c'est sans doute la raison pour laquelle les membres de la section MAURES ESTEREL étaient nettement plus nombreux (27) que ceux de celle de TOULON (16).

Ceci explique peut-être cela, même si un adage dit « quand on veut on peut », mais je n'ouvrirai pas de polémique, constatant seulement un fait que je déplore, ce d'autant plus que le Trésorier a dû acquitter le prix de couverts de membres qui avaient annoncé leur venue, mais ont omis de signaler que celle-ci s'avérait impossible.



J'ai aimé le cadre de ce lieu que, comme beaucoup sans doute, je ne connaissais pas ; la cave située à 15m sous terre, à laquelle on accède par une petite chapelle est curieuse et sa découverte inattendue (image ci-contre).

Les crus proposés lors de la dégustation étaient excellents et le repas qui a suivi a été apprécié.

Je n'analyse pas ici le déroulement de l'AG, dont le résumé est contenu dans le procès verbal que je joins.

J'indique seulement que, hors ordre du jour, le Président **Michel GUILLET**, a annoncé la très récente démission, pour raisons personnelles, d'**Isabelle TRAPITZINE**, qu'il a déplorée, comme tous ses amis Cobatystes et que **Michel ZUCCO**, a fait part de certaines conséquences bénéfiques de l'installation, à son initiative, d'une pompe dans un petit village du Mali, à laquelle notre association a apporté une contribution financière et d'un autre projet de construction d'un dispensaire au Bénin, dont il aura l'occasion de reparler.

La liste unique de 12 membres, présentée aux suffrages, pour le futur Conseil d'Administration comprenant 8 « anciens » (**BARBIER GUILLET MARKARIAN PECHA POPINEAU POZZO DI BORGO ROUVIER RUIZ**) 3 « nouveaux » (**HENGY MILLIER SEBASTIA**) et 1 « revenant » (**ZUCCO**) a été élue à l'unanimité et **Michel GUILLET**, après avoir remercié les votants, a révélé les affectations de chacun au sein du bureau (*que je reprends dans le procès verbal annexé*).

## Candidature Cobatyste

Lors du déjeuner statutaire du 9 octobre à Toulon, **François MAYEUX**, avait invité, après accord préalable du bureau, son ami **Pierre GAUTIER**, Responsable du Commissariat au Comptes de KPMG Toulon, afin de lui faire connaître COBATY VAR, qu'il souhaitait le voir intégrer.

Dans une longue et très aimable lettre au Président l'intéressé a fait part de l'intérêt qu'il a porté à la tenue de la réunion à laquelle il a assisté et a exprimé le désir d'entrer dans notre Association, bien entendu sous le parrainage de **François MAYEUX**, que cela réjouit.

Le bureau est très favorable à cette future intronisation (portant la section Toulon au même effectif que celle de Maures Esterel, soit 38 membres) ; elle aura lieu le 4 décembre au Golf Hôtel à Hyères, si aucune opposition VALABLE, ne s'est manifestée auprès du Président au plus tard, lors de l'Assemblée Générale du 13 novembre)

## Lu dans la presse



Le document ci-contre est extrait de l'entière première page de la chronique « **L'ECHO** » insérée dans le quotidien VAR MATIN du 29 octobre dernier.

Dans un long article intitulé « **ERG ENVIRONNEMENT DOUBLE SON CHIFFRE D'AFFAIRES** » le journaliste économiste **Philippe ISSALIS**, relate son interview de **François MAYEUX**, Président du Groupe, qui lui a expliqué

combien son entreprise se développe, notamment dans le domaine de l'analyse des sols.

Cet autre document est la première partie d'un long article publié dans *tpbm* du 14 novembre.

Le journaliste **Olivier REAL** y explique pourquoi et comment le bureau d'études AUXITEC « renommé dans le secteur du Bâtiment monte en puissance dans le Grand Sud ».



Il fait état de l'action positive de **Michel GUILLET**, pendant les 10 années passées à la tête du bureau Hyérois et de la volonté de son successeur **Jean Marc NAUD** de s'investir pleinement dans les « nouvelles technologies et le développement durable ».

Je suppose que tu as eu connaissance de ces « papiers » qui honorent grandement le dynamisme de 3 Cobatystes Varois, dont notre Président..

**François MAYEUX** a proposé de venir évoquer le sujet traité par le journaliste, lors d'une réunion statutaire à Toulon et je pense qu'il se rendra également volontiers à St Raphael, si on le lui demande. ; je suppose qu'il en sera de même de **Jean Marc NAUD**.

## REUNIONS DE DECEMBRE

**Le mardi 4, à 12 heures (à 11h pour le nouveau bureau), au Lycée Professionnel du Golf Hôtel à Hyères**

Déjeuner statutaire de la section Toulon, auquel sont conviés tous les Cobatystes Varois, et particulièrement, de Maures Esterel : **Christophe ROUVIER, Sylvain MILLIER, Michel ZUCCO, Patrick HENGY, Eric MARKARIAN ET Francis POZZO DI BORGO.**

*J'indique à ces derniers que le Président désire **exceptionnellement et vite**, réunir le nouveau bureau **au complet** pour donner à chacun sa « feuille de route » et aussi réaliser la « photo de famille » qu'il est nécessaire de transmettre au Président National et à celui du District et d'insérer dans un prochain Cobatynfo. Je les remercie de vouloir bien confirmer rapidement leur présence à **Michel GUILLET, qui tient à ce premier contact en commun.***

Avant le début du déjeuner **François GEVAUDAN**, Président de la commission nationale JEUNESSE ET COMMUNICATION, remettra les prix du concours photo, offerts par le District (dont le Président, **Jean Louis AUGEREAU**, sera présent) à 3 lauréats, élèves de la section BTP de l'Etablissement, en présence du nouveau proviseur.

*Je rappelle que ce déjeuner a été avancé de 8 jours, car le 2<sup>ème</sup> mardi (11 décembre) Michel GUILLET, René LAHITTE, François GEVAUDAN et moi, nous serons à Paris, au Conseil d'Orientation Fédérale et à l'Assemblée Générale de Cobaty France, à l'issue de laquelle un nouveau Conseil d'Administration sera élu ; nous participerons au vote, au nom de COBATY VAR.*

## **Le mardi 18, à 12h à La Marina à St Raphaël**

Déjeuner statutaire de la section Maures Esterel, où la présence de Toulonnais sera toujours appréciée.

**Michel GUILLET** a invité **Monsieur Francis CANN**, Chef du Service des Equipements Portuaires, à la Communauté Urbaine MARSEILLE PROVENCE METROPOLE.

Celui-ci était intervenu brièvement lors du colloque du 28 septembre ; il aura le loisir de nous faire part de ses grandes connaissances en matière de « ports publics et privés » et sans doute de nous éclairer sur les possibilités de création et d'agrandissement de ces installations, ce que nous avons attendu en vain du Professeur **REZENTHEL**.

## **Présences aux réunions de Décembre**

En raison de mon exceptionnelle absence ce sont les 2 vice Présidents qui réceptionneront les réponses de chacun ; il suffira non pas de répondre à mon message mais de le « transférer » (donc de « cliquer » différemment) à **Dominique POPINEAU** pour la réunion de la section Toulon (mardi 4 décembre) ou à **Christophe ROUVIER**, pour celle de la section MAURES ESTEREL (mardi 18 décembre) ;

Je rappelle leurs E-mails respectifs :

[dominique.popineau@socotec.fr](mailto:dominique.popineau@socotec.fr) – [artemis.ing@wanadoo.fr](mailto:artemis.ing@wanadoo.fr)

Merci de vouloir bien m'excuser de te demander d'avoir recours à cet exercice inhabituel, pour éviter un travail supplémentaire aux intéressés.

Je pense surtout aux Toulonnais, car je rentrerai seulement 3 jours avant la réunion ; par contre pour Maures Esterel, je serai en mesure, si nécessaire, de faire face à mes obligations de secrétaire.

Bien amicalement,



**Raymond BARBIER**  
*Secrétaire,*